

SIELL

TARIFS REGIE ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2023

1- Contrat ordinaire	Montant €HT
Abonnement annuel	Voir grille selon communes
Le mètre cube (€HT/m3)	Voir grille selon communes

2- Forfait forage (pour les foyers n'utilisant pas l'eau du réseau d'eau potable et ne déclarant par leur volume puisé en mairie). C'est le volume pris pour le calcul de la redevance selon le tarif communal appliqué au m3.

Forfait forage sans compteur d'eau : 30 m3/an/personne, 90 m3/an au-delà de 3 personnes

3- Majoration de la facturation	Pourcentage de majoration appliqué suite au non-paiement de la facture l'année n
Taux de majoration de la redevance appliquée à la date de réception de la facture sur la part abonnement et sur la consommation annuelle de facture non réglée après deux relances en recommandé avec AR auprès du titulaire du contrat de fourniture d'eau	Année civile n+1 : 25% Année civile n+2 : 50 %

4- Participation pour le financement de l'assainissement collectif	Montant € (sans TVA)
PFAC pour le branchement d'une construction neuve	3000
PFAC pour immeubles collectifs	500 / logement (à partir de 6 logements)
PFAC MINOREE- Pour construction existante avec ANC conforme suite à une construction de réseau par la Régie	1500

5- Prestations diverses	Montant € HT
Contrôle de conformité (lors d'une vente immobilière sur demande) - Forfait	180
Contre-visite suite à la réalisation des travaux de mise en conformité - Forfait	53
Frais de nettoyage ou curage d'un branchement assainissement sur partie publique suite à négligence, maladresse ou malveillance de l'utilisateur ou de l'entreprise	Coût réel intervention entreprise + coût horaire agent du service
L'heure d'intervention d'un agent sur partie publique suite à négligence, maladresse ou malveillance de l'utilisateur ou de l'entreprise	53
Intervention simple (avec déplacement) - Forfait	53
Intervention spécialisée (avec déplacement) - Forfait	67

Déplacement pour un obstruction réseau en partie privée - Forfait	53 et 67 en astreinte
Estimation financière pour branchement EU si demande uniquement pour branchement EU (nécessitant le déplacement d'un agent) – Forfait / branchement	67
Estimation financière pour branchement EU si demande pour branchements EP et EU en même temps (nécessitant le déplacement d'un agent) – Forfait / branchement	40

6- Travaux de réalisation de branchement d'eaux usées	Montant €HT
Travaux : Sur devis par application des prix des marchés de travaux en cours	Au montant réel
Frais de gestion d'un devis par branchement : 10 % montant des travaux plafonnés à 250,00 €HT	Pourcentage du montant de facture
Prix d'un branchement réalisé dans le cadre d'un chantier global ou par anticipation (sous réserve de consentement préalable)	1500

PENALITES D'INTERVENTION

	Montant € (sans TVA)	Modalités
Intervention sur réseau non autorisée	3000	Constat par personne assermentée Courrier RAR
Déversement de béton ou de produits de rinçages avec risques de colmatages	2000+ frais de remise en état	Constat par personne assermentée Courrier RAR Dépôt de plainte
Déversements de produits toxiques, produits de vidange de fosses septique, tout produit non assimilable à des eaux domestiques hors convention de déversement	2000	Analyse de boues de STEP ou d'eaux usées, recherche du point d'injection par analyse amont, Courrier RAR Dépôt de plainte

**ASSAINISSEMENT COLLECTIF
TARIFS AU M3 ET ABONNEMENTS PAR COMMUNE EN 2023**

Communes	Tarifs abonnement assainissement € HT 2023	Tarifs m3 assainissement hors redevance € HT 2023 *
CELLES	60,00	1,000
FOZIERES	60,00	1,000
LA VACQUERIE	60,00	1,000
LAUROUX	60,00	1,000
LE BOSC	65,00	1,500
LE CAYLAR	76,00	1,000
LE CROS	66,00	1,000
LE PUECH	60,00	1,000
LES PLANS	60,00	1,000
LES RIVES	95,00	1,100
LODEVE	60,00	1,000
OLMET ET VILLECUN	60,00	1,000
PEGAIROLLES	100,00	1,000
POUJOLS	60,00	1,000
ROQUEREDONDE	60,00	1,000
SAINT ETIENNE DE GOURGAS	75,00	1,000
SAINT FELIX DE L'HERAS	0,00	
SAINT JEAN DE LA BLAQUIERE	60,00	1,030
SAINT MAURICE NAVACELLES	68,00	1,000
SAINT MICHEL D'ALAJOU	60,00	1,000
SAINT PIERRE DE LA FAGE	60,00	1,000
SAINT PRIVAT	60,00	1,000
SORBS	90,00	1,000
SOUBES	85,00	1,010
SOUMONT	70,00	1,000
USCLAS	60,00	1,370

* pour information, aux tarifs m3 présentés ci-dessus doivent se rajouter :
 la redevance de l'Agence de l'Eau pour la modernisation des réseaux de collecte
 soit 0,16 € HT pour l'Agence Rhône Méditerranée Corse
 soit 0,25 € HT pour l'Agence Adour Garonne (commune le Caylar uniquement)

Taux de TVA applicable : 10 %